



Un récif vieux de 85 millions d'années

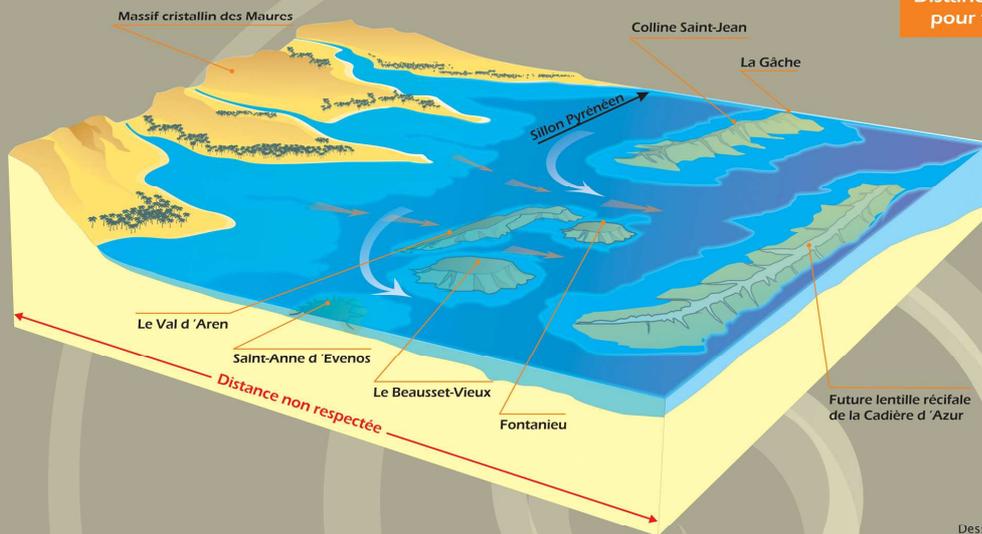
N°1



Pendant la majeure partie du Crétacé supérieur (entre -100 et -84 millions d'années), la **Basse Provence** était recouverte par une mer chaude et peu profonde. Cette mer était enserrée dans une sorte de golfe étroit et allongé, bordé au nord par une terre à bauxite et au sud par un massif cristallin, préfiguration du continent corso-sarde. Elle s'ouvrait en direction de l'océan Atlantique naissant, par l'intermédiaire du sillon pyrénéen. Elle s'ouvrait en direction de l'océan Atlantique naissant, par l'intermédiaire du sillon pyrénéen. C'est au **Santonien** (-85,8 à -83,5 millions d'années), sous un climat subtropical, dans une mer chaude, claire, agitée, et peu profonde que se sont déposés dans la région de la Cadière d'Azur et du Castellet des calcaires prodigieusement riches en coquillages fossiles appelés: "RUDISTES". Ces rudistes (mollusques bivalves à coquille épaisse) formaient sur le fond de la mer des colonies de grande densité, où les individus s'appuyaient les uns sur les autres pour constituer des bancs que l'on a comparé aux bancs à huîtres, et même aux récifs à coraux actuels. Si les rudistes dominaient dans ces peuplements, ils vivaient cependant en association avec des coraux, des algues calcaires, des éponges calcaires, des gastéropodes etc. pour constituer un écosystème diversifié original dans l'évolution des communautés marines benthiques* au cours des temps géologiques.

* rudiste: fossile de mollusque bivalve - * benthique: vivant sur et dans les sédiments du fond des océans

Reconstitution d'un paysage du Santonien inférieur au Crétacé supérieur avec positions des formations récifales dans la région de La Cadière d'Azur.

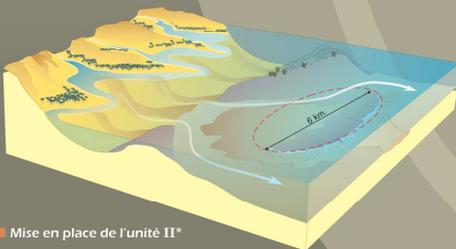


*Distances non respectées pour tous les dessins

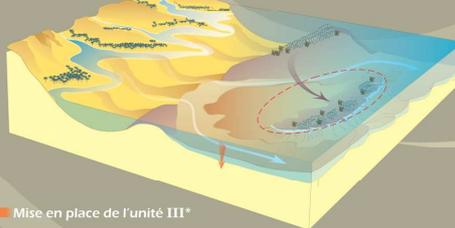


Dessin d'après Claude De Rueda

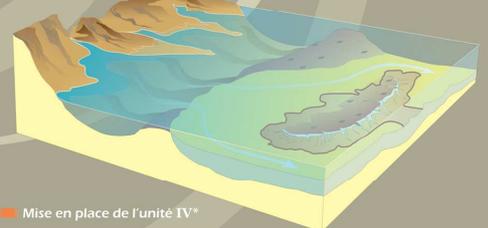
Première colonisation sur la colline de l'Oratoire St-Jean



Edification des bioconstructions et migration vers la Cadière d'Azur



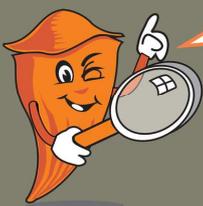
Asphyxie et destruction des bioconstructions par les apports terrigènes



Mise en place de l'unité II*

Mise en place de l'unité III*

Mise en place de l'unité IV*



La lentille récifale est divisée en unités géologiques qui se superposent. L'unité II repose sur l'unité I constituée essentiellement de marnes. Voir coupe détaillée sur panneau N°4

Dessins d'après Grosheeny 1986
Illustrations et conception graphique: Jean Pierre Stagnetta